



CPNF - Fixation des orientations formation 2026

Explication de vote de la CFE-CGC Métiers de l'Emploi

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi tient tout d'abord à souligner la qualité du travail réalisé sur ce projet d'orientations formation 2026. Les versions successives du document montrent une prise en compte réelle des contributions des organisations syndicales et une volonté de construire un cadre cohérent pour accompagner les changements de France Travail.

Les évolutions intégrées dans la dernière version du document confirment cet effort d'amélioration continue et nous remercions à nouveau d'avoir pris en considération et intégré nos nombreuses propositions tant dans l'écriture que dans l'ajout des éléments structurants d'une note d'orientations.

Les raisons de notre vote positif

Un document désormais complet, structuré et équilibré

Les orientations 2026 intègrent désormais les éléments essentiels identifiés lors des travaux préparatoires, notamment :

- Le rôle structurant de l'Académie France Travail, avec un portail unique, une gouvernance éditoriale, une logique de mutualisation des contenus pédagogiques et une qualité alignée sur le référentiel Qualiopi.
- Le développement d'une culture d'apprentissage continu, portée par les communautés apprenantes, la mobilisation des formateurs internes et la structuration d'un réseau de formateurs et de tuteurs.
- La réaffirmation du tutorat, avec ses objectifs, ses engagements réciproques et son articulation avec les parcours nouveaux entrants et les mobilités.
- Une valorisation accrue des acquis et des compétences, notamment à travers le développement de badges et de dispositifs de reconnaissance des apprentissages.
- La réintégration claire des enjeux RSE, égalité, inclusion, accessibilité et transition écologique.
- La prise en compte des axes santé mentale, RPS, sûreté et gestion des tensions, désormais structurés.

Une vision cohérente des changements de France Travail

Le texte articule correctement les ambitions de la feuille de route 2026 avec les enjeux de développement des compétences :

- Consolidation des fondamentaux
- Apprentissage en situation de travail
- Territorialisation des apprentissages

Elle s'accompagne également d'une volonté de développer des approches pédagogiques expérientielles, favorisant l'apprentissage en situation réelle, le partage de pratiques et les communautés professionnelles.

Une prise en compte des évolutions technologiques et organisationnelles

La CFE-CGC salue l'intégration d'un axe fort autour de l'IA, de la data, de la cybersécurité et du RGPD.

Le document introduit également la nécessité de sécuriser l'usage des outils numériques et des données, notamment à travers des actions de formation spécifiques et des certifications préalables pour certains usages.

Les évolutions concernant les fonctions support (simplification, mode produit, montée en version des outils, professionnalisation spécifique) vont également dans le bon sens.





La prise en compte des évolutions liées aux outils structurants (S4HANA, achats, immobilier, comptabilité) contribue à renforcer la professionnalisation des fonctions support et la lisibilité des compétences attendues.

Un regard réaliste et ambitieux sur le rôle du management

Les orientations 2026 clarifient les objectifs pour les managers : posture, accompagnement des équipes, pilotage de la qualité, gestion des transformations et préparation à l'usage de la data et de l'IA.

Elles renforcent également la dimension d'accompagnement des collectifs de travail, de prévention des risques psychosociaux et d'appui au développement des compétences des agents.

La structuration des parcours selon les niveaux de management (MP, MI, MS) constitue à cet égard une avancée utile pour mieux adapter les dispositifs de formation aux responsabilités exercées.

Nos points qui restent à sécuriser :

- La gouvernance réelle de l'Académie France Travail reste à préciser.
- La territorialisation nécessite des mécanismes clairs.
- La différenciation des niveaux IA/data selon les rôles devra être précisée.
- L'articulation avec les filières métiers doit être clarifiée.
- L'articulation entre dispositifs collectifs et dispositifs individuels de formation (CPF, VAE, transitions professionnelles) devra également être suivie attentivement.

En conclusion :

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi considère que cette version des orientations 2026 constitue une base solide, cohérente et globalement satisfaisante.

Pour toutes ces raisons, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi émet un vote POSITIF.

